

# AVIS DE CONCOURS

**Jeudi 19 mars 2026 à 9h**

Appel des candidats à 8h30

**1 deuxième trompette jouant du deuxième cornet (1<sup>ère</sup> catégorie),**  
pouvant jouer la première trompette et le premier cornet,  
devant jouer de la trompette à pistons, la trompette à palettes et le cornet  
et occuper toutes les places du pupitre.

## CONDITIONS GÉNÉRALES

La Ville de Nice va procéder au recrutement d'un musicien.

Le concours est prévu au **Centre de Production LA DIACOSMIE, 8 avenue Claude Debussy, 06200 Nice.**

Seront admis à se présenter les postulants de toute nationalité. Le recrutement s'effectuera dans le respect de la réglementation en vigueur. Le poste mis en concours relève du statut de contractuel de droit public tel défini par l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et du décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié.

Date d'embauche : Prise de fonction à définir entre les deux parties.

Le candidat retenu pourra entrer en fonction après avoir satisfait à la visite médicale obligatoire. Pour ce poste mis en concours, une liste d'aptitude pourra être établie par le jury au bénéfice des candidats jugés aptes à occuper un poste en cas de désistement, défection ou démission dans le pupitre considéré.

**La validité de la liste d'aptitude est d'un an à compter de la date du concours.**

Le jury est souverain et les votes et discussions ne peuvent être remis en cause. Toutes les épreuves sont éliminatoires. Au cas où l'audition ne serait pas concluante, l'administration municipale se réserve le droit de ne retenir aucune candidature ou de pourvoir sur titre le poste vacant.

Les candidats désireux de participer à ce concours pourront obtenir un formulaire d'inscription sur le site :  
[www.opera-nice.org](http://www.opera-nice.org)

Le **formulaire d'inscription** dument complété et le **curriculum vitae** devront être adressés par courriel à :  
[concours.opera@ville-nice.fr](mailto:concours.opera@ville-nice.fr)

**Date limite de réception des dossiers d'inscription : le 1<sup>er</sup> mars 2026.**

Des répétitions seront organisées avec les pianistes accompagnateurs la veille du concours. Les candidats ayant indiqué sur leur fiche d'inscription vouloir répéter avec piano seront contactés par la personne en charge des répétitions.

**Rémunération :**

Salaire mensuel brut de base : 3 573, 94 euros (1<sup>ère</sup> catégorie)

Fait à Nice, le  
Pour le Maire,

**!- 5 JAN. 2026**



Françoise MONIER  
Déléguée aux Relations avec le Personnel

# PROGRAMME ET DEROULEMENT DES EPREUVES

Toutes les œuvres peuvent être jouées ou rejouées dans toutes les épreuves.

Quelle que soit l'épreuve en cours d'exécution, le jury se réserve le droit d'interrompre le candidat.  
Au contraire, s'il le juge utile, il pourra procéder à une nouvelle audition.

## 1ère épreuve

Joseph Haydn *Concerto pour trompette* – 1<sup>er</sup> mouvement sans cadence  
sur trompette à pistons sib ou ut

Ludwig van Beethoven *Leonore 2 & 3*  
sur trompette au choix

## 2ème épreuve

Guillaume Balay *Pièce de Concours*  
sur cornet sib

Georges Bizet *Carmen : prélude et sonnerie* (1<sup>er</sup> acte n°3)  
sur cornet sib

Giuseppe Verdi *Don Carlo* (2<sup>ème</sup> cornet)  
sur cornet sib

## 3ème épreuve

Trompettes aux choix

Rimski-Korsakov	<i>Schéhérazade</i>
Sergueï Prokofiev	<i>Symphonie n°5</i>
Gustav Mahler	<i>Symphonie n°2</i>
Gustav Mahler	<i>Symphonie n°5</i>
Robert Schumann	<i>Symphonie n°2</i>
Richard Strauss	<i>Don Quichotte</i>
Richard Strauss	<i>Sinfonia Domestica</i>
Béla Bartok	<i>Concerto pour Orchestre</i>
Maurice Ravel	<i>Rapsodie Espagnole</i>
Igor Stravinsky	<i>Petrouchka</i>
Igor Stravinsky	<i>L'Oiseau de feu</i>
Claude Debussy	<i>Nocturnes</i>
Ottorino Respighi	<i>Les Pins de Rome</i>